

N° 117

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 FÉVRIER 1968

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-32, Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales, la Loi sur les titres de biens-fonds et la Loi sur les concessions de terres publiques.—*M. Laing.*

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement, et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, conformément à l'article 21(2) du Règlement:

Que certains règlements et décrets en conseil concernant l'unification des Forces armées du Canada, présentés à la Chambre le jeudi 1^{er} février 1968, soient déferés au comité permanent de la défense nationale.—*Le ministre de la Défense nationale.*

Le Bill C-163, Loi ayant pour objet de mettre en œuvre, pour le Canada, une politique de la radiodiffusion, de modifier en conséquence la Loi sur la radio et d'édicter d'autres dispositions résultantes ou connexes, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) provisoire du Règlement)

(Avis de motions)

L'article numéro 30 est réservé à la demande du gouvernement.